



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article522>

# Renouvellements de détachement à l'AEFE : des refus au primaire, un combat collectif



- CARRIÈRE - Détachements -  
Date de mise en ligne : mardi 7 février 2017

---

SNES HORS DE FRANCE

---

Depuis deux ans, des collègues recrutés en CCPL en tant que résidents n'ont pas été détachés à l'AEFE par le MEN (bien que leur demande soit parvenue avant la date butoir du 31 mars). Cette situation concerne spécifiquement le premier degré ([voir notre article Point sur les détachements de juin 2016](#)) et elle s'est encore durcie puisque ce sont désormais des personnels du premier degré en renouvellement de détachement qui ont essuyé un refus.

Les renouvellements de détachement constituent une opération massive : en 2017, 692 personnels du primaire et 1150 du secondaire. Au 2 février, les refus de renouvellement de détachements affectent une quarantaine de professeurs des écoles (PE).

Pour les PE, c'est le DASEN (Directeur académique des services de l'Education nationale) du département d'origine du collègue qui décide ou non de renouveler leur détachement ; quelques départements déficitaires (Guyane, Mayotte, départements d'Ile de France, Rhône...) ont émis des refus.

Quant aux enseignants du secondaire de l'AEFE, ils relèvent de la 29ème base et le renouvellement de détachement est opéré par la DGRH B 2-4 du MEN. Pour ces personnels, toutes les demandes de renouvellement (transmises avec un avis favorable) reçoivent une réponse positive du MEN. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter même lorsque la réponse tarde à venir (par exemple lorsque parallèlement le collègue fait une demande de participation à l'inter).

**Pour autant, ces refus sont bien l'affaire de tous les personnels de l'AEFE et pas seulement ceux du primaire.**

Ces non-renouvellements visent des collègues installés à l'étranger depuis plusieurs années et c'est donc bien la question de la stabilité des résidents qui est posée avec cette mobilité forcée. Cette "mobilité forcée" est agitée depuis des années par quelques élus des Français de l'étranger et a été reprise de rapport en rapport (le plus récent étant celui de la Cour des Comptes en octobre 2016). Elle repose sur l'hypothèse que la qualité des enseignants à l'étranger gagnerait à un « turn-over » avec une borne temporelle aux détachements. Le collègue qui voudrait rester dans un pays devrait alors passer en recrutement local, à condition d'obtenir sa disponibilité du MEN ! Cette perspective trouve un écho au MEN qui de son côté entend favoriser la mobilité des personnels établis en France.

**Et l'Agence, que fait-elle ?**

Il faut reconnaître qu'elle a pris le problème des détachements au sérieux. Elle l'a mis au menu de la rencontre interministérielle de novembre 2016 entre la Ministre de l'Education nationale et le Ministre des Affaires étrangères. Le directeur a rencontré la DGRH du MEN en janvier et l'Agence s'est engagée à intervenir sur les cas individuels qui lui sont signalés. Il semble que la DGRH se montre relativement compréhensive à certaines situations puisqu'elle est intervenue auprès des recteurs afin qu'ils reviennent sur leurs décisions quand des intérêts familiaux sont en jeu. Mais parfois les renouvellements finalement accordés ne le sont que pour un an... Pour les collègues concernés ce n'est qu'un sursis !

**Le SNES-FSU, comme le SNUipp-FSU, rappelle son opposition irréductible à la mobilité forcée.**

Au comité technique du 2 février, le SNES-FSU a réaffirmé que toucher au statut des résidents, c'est toucher au cœur de l'exercice du métier, c'est précariser les personnels, déstabiliser les établissements et finalement porter

atteinte aux missions de service public d'éducation à l'étranger.

Cette situation inquiète les collègues partout dans le réseau. **Le SNES-FSU, solidaire des collègues du 1er degré, combat aux côtés du SNUipp-FSU. Le SNES HDF a alerté toutes ses sections pour qu'elles participent aux actions menées : pétitions (notamment la [pétition en ligne lancée par le SNUipp HDF à signer en cliquant ici](#)), lettres aux élus, grèves massives notamment le 9 février en Espagne, en Italie, à Vienne, à Varsovie, au Caire, à Tokyo...**

### **Première victoire le 13 février !**

Alors que les actions et pressions se multiplient, [notamment par des grèves massives le 9 février](#), le directeur du cabinet de la Ministre de l'Éducation nationale informe aujourd'hui 13 février le SNUipp-FSU qu'il a été décidé de procéder au renouvellement de tous les détachements à l'étranger **pour la rentrée 2017** (voir le [Flash spécial du SNUipp hors de France](#)) : c'est une première victoire ! La mobilisation, la plus massive depuis des années, a payé.

Il convient néanmoins de rester très vigilants et de maintenir la pression pour refuser toute velléité de mobilité forcée pour les rentrées suivantes.